

plus évident intérêt, ont laissé dépouiller un des leurs, le Pontife-roi Pie IX, et se sont tus devant la spoliation et le sacrilège, lâche et coupable abandon qui attirera sur eux de terribles obâtements.

Le cardinal Simeoni, dit une correspondance de Rome, possède de grandes connaissances en théologie et en droit; il a parcouru lectement, pieusement, tous les degrés de sa carrière; il sait tout ce qu'il faut, et au delà, de la diplomatie qui convient au Saint Siège; il a vu l'Europe et n'ignore aucune des difficultés de la situation actuelle; il est animé, enfin, d'un dévouement absolu à la personne du Pape. Tous les amis de l'Eglise sont en droit de fonder sur lui les meilleures espérances.

Au milieu de ces douleurs, Pie IX reçoit comme toujours de nombreuses consolations de la part de ses enfants, et il en trouve dans son cœur pour tous ceux qui ont le bonheur d'approcher de Sa Sainteté.

A l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception qui fut célébrée le 8 décembre dernier, les propriétaires du journal *l'Unità Cattolica* publié à Turin en Italie, a fait remettre à Sa Sainteté une somme de 20,500 livres italiennes (la lire équivaut à un peu moins qu'un franc), recueillie pour le Dénier de Saint Pierre, parmi les abonnés de cet excellent journal, pendant les derniers six mois de l'année 1876. A cette offrande de l'amour filial des catholiques d'Italie, s'est ajouté en éclatant témoignage de leur soumission aux volontés du Saint Siège. *L'Unità Cattolica* a fait parvenir au Pape, en même temps, un énorme volume contenant les bulletins que les catholiques d'Italie ont reçus à l'époque des dernières élections politiques et qu'ils ont conservés, au lieu d'aller les déposer aux urnes, pour les offrir au Souverain Pontife comme éloquente protestation en faveur de ses droits suprêmes si iniquement violés.

Le jour même de l'Immaculée Conception est arrivé à Rome un prêtre qui par sa conduite avait attiré sur lui les foudres de l'Eglise, M. l'abbé Marchal; après une retraite chez les Trappistes, ce prêtre pénitent est venu se jeter aux pieds de Pie IX et lui demander, avec le pardon de sa faute, sa réconciliation avec la Sainte Eglise Romaine. Pie IX a reçu avec une bonté toute paternelle l'enfant prodigue gémissant sur sa faute; Sa Sainteté a manifesté le désir d'accueillir au plus tôt M. l'abbé Marchal en audience particulière.

Les illustres visiteurs et les pieux pèlerins se succèdent sans interruption auprès du Saint Père. Le roi des Carlos et la reine Marguerite sont venus recevoir la bénédiction du Pontife; l'ex impératrice des Français et son fils ont été reçus en audience le 13 décembre; on a remarqué que l'impératrice Eugénie avait les yeux mouillés de larmes en sortant de l'entretien qu'elle avait eu avec Pie IX.

— Le monde politique, lisons nous dans les *Annales Catholiques*, se présente toujours à nous sous les mêmes couleurs, qui sont aussi sombres que les jours de la saison dans laquelle nous nous trouvons. Les puissances réunies à Constantinople essayent de conserver la paix; leurs efforts ne paraissent guère devoir réussir. On demande à la Turquie des garanties qu'elle ne peut donner sans cesser d'être indépendante, et, d'un autre côté, sans ces garanties, il est difficile de compter sur de sérieuses réformes et sur l'amélioration du sort des chrétiens. C'est un verole vicieux dont il est difficile de sortir: la guerre entre la Russie et la Turquie est imminente; pourra-t-elle se restreindre à ces deux puissances. Si la Russie s'agrandit, l'Angleterre verra au moins une compensation qu'elle

trouvera probablement en Egypte; alors il en faudra une à l'Autriche, qui entrera en Bosnie; une à l'Italie, qui convoite Tunis; et l'Allemagne, qui tourne ses regards du côté de la Hollande et de la Belgique, ne contempera certainement pas ces agrandissements sans se faire sa part. En deux mots, la guerre paraît presque inévitable, et il ne paraît pas moins inévitable qu'elle doive plus ou moins vite s'étendre au reste de l'Europe.

“ L'expiation approche ”

— Voici comment on apprécie dans le journal *l'Univers*, publié à Paris, le jugement qu'a rendu son honneur le juge Routhier, dans la contestation de l'élection de Charlevoix. Nous ne publions ici qu'un paragraphe d'un long article dû à la plume d'un des rédacteurs de *l'Univers*, M. Ph. Serret :

“..... Cette solution (l'intervention du Clergé) a été rendue et le droit du prêtre d'éclairer de sa prédication les comices du peuple a été établi par l'honorable M. Routhier avec des évidences souveraines. Cette décision n'appartient pas simplement à la jurisprudence canadienne; c'est un monument d'universelle justice, c'est la raison écrite, comme on a dit, avec non moins de vérité, des réponses des juriconsultes romains. La sentence du juge de Québec intéresse tous les Etats catholiques en lutte avec l'athéisme légal. Elle intéresse la France à un plus haut degré encore que le Canada, moins déchiré que notre patrie par l'impunité et la révolution.....”

— Ce qui attire actuellement le plus l'attention de nos hommes politiques, ce sont les rumeurs que nous apportent tous les jours nos différents journaux, à l'occasion de la place vacante de ministre d'agriculture de la Puissance du Canada, de la nomination d'un Sénateur, de plusieurs juges et de trois Conseillers pour le Conseil Législatif de la Province de Québec. Chaque district, par la voix des journaux politiques, fait valoir ses droits à l'une ou l'autre de ces nominations; questions difficiles à résoudre sous différents points de vue; ce qui embarrasse davantage, c'est qu'il y a plus d'aspirants que de places à donner. Pour nous, nous ne risquerons pas de mentionner aucun nom. D'après la rumeur, le comté de Kamouraska serait privilégié, car outre l'honneur d'avoir fourni à la Province de Québec un Lieutenant Gouverneur, on nous donne la perspective d'avoir dans le comté de Kamouraska, deux ministres: l'un pour la Puissance du Canada, M. Pantaléon Pelletier; l'autre pour la Province de Québec, M. Chs. F. Roy. Pour que l'on ajoute foi à ces on dit, on va même jusqu'à faire résigner un ministre du Cabinet de Québec qui céderait son portefeuille à notre député, M. Chs. F. Roy.

— Comme nous l'avons annoncé dans le dernier numéro de la *Gazette des Campagnes*, nous publions aujourd'hui les différentes adresses présentées à Son Excellence le Lieutenant Gouverneur Lno Letellier de Saint-Just, lors de sa venue au Collège de Ste. Anne, le 4 janvier courant.

L'adresse suivante de la part des Supérieurs, directeur et autres pères du Collège fut lue par le Revd. M. Eugène Frapelette, le plus ancien élève du Collège de Ste. Anne, faisant parti de la Corporation.

Si c'était un plaisir pour Son Excellence de venir visiter à la première occasion qui lui a été offerte la maison à laquelle il est si intimement attaché, c'était pour la maison elle-même, par l'intermédiaire de ceux qui en ont actuellement la direction, un véritable bonheur d'accueillir dans la personne d'un de ses anciens élèves, le représentant de notre Gracieuse Souveraine la Reine Victoria. Non-seule-